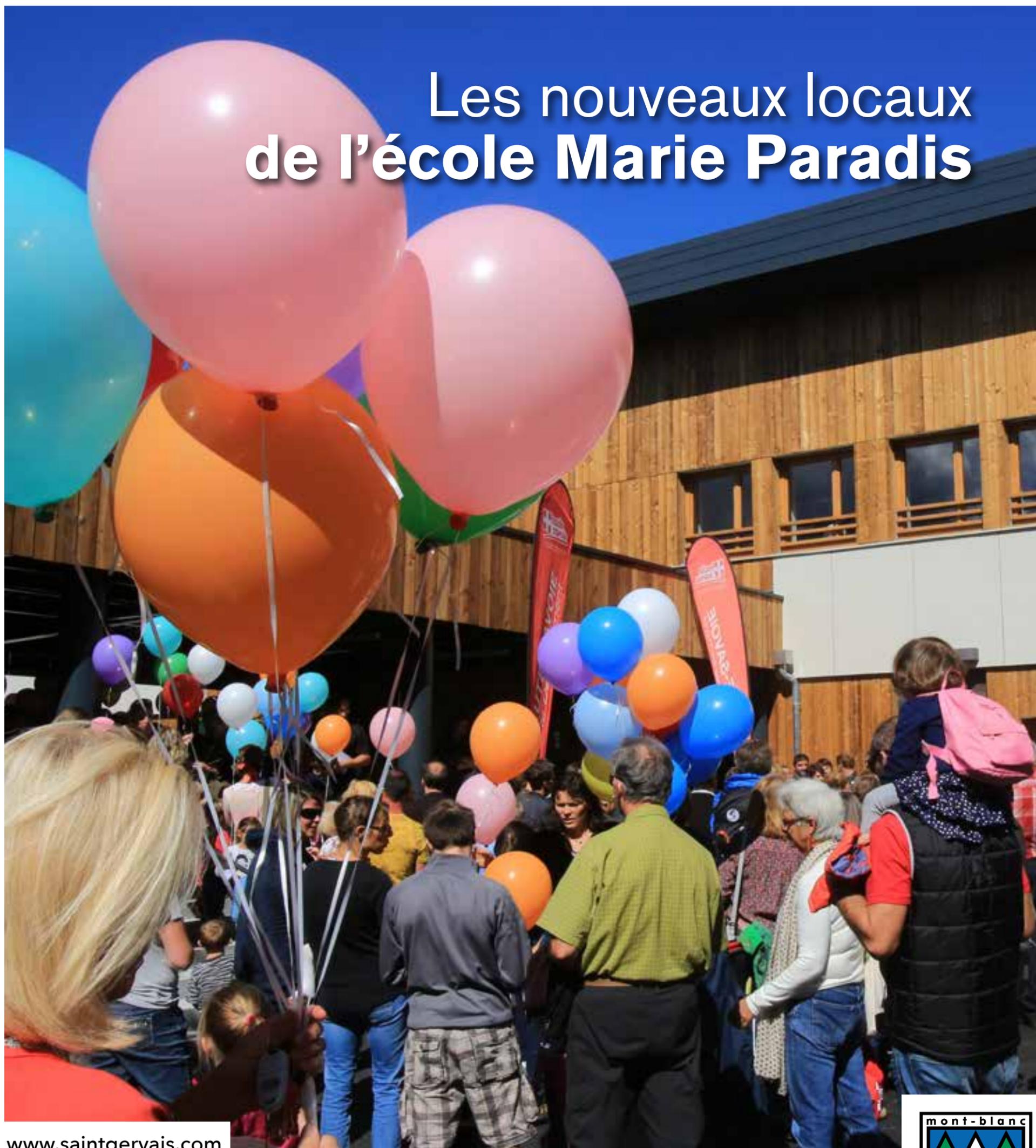


PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains

N° 24 • hiver 2015/2016

Les nouveaux locaux de l'école Marie Paradis



www.saintgervais.com

PETITE ENFANCE

La micro-crèche des Lucioles
ouvre ses portes

DOMAINE SKIABLE

La piste de retour
enneigée tout l'hiver

PATRIMOINE

Financement européen pour
l'église de Saint-Gervais



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE AU PAYS HARMONIEUSEMENT

Gérer une commune touristique est un exercice particulier puisque, outre les particularités géophysiques du territoire communal, il faut prendre en compte les intérêts des différentes populations qui la composent.

En effet, à côté de la population permanente qui a fait le choix de vivre au pays, des amoureux de notre Commune ont décidé d'y installer une résidence secondaire pendant que d'autres préfèrent y venir en touristes pour des séjours éphémères.

Notre société évolue de plus en plus vers l'exigence, malheureusement pas toujours celle de l'intérêt général ou collectif, et trop souvent celle de souhaits individuels à satisfaire immédiatement.

Certains militent pour l'égalité des droits. Ce serait bien évidemment une noble cause s'il s'agissait de permettre à des publics défavorisés d'avoir accès à des nouveaux droits, mais la plupart du temps ce n'est que dans un but très personnel.

D'autres aimeraient que leurs envies ou leur point de vue devienne la règle qui s'impose à tous.

Si les théories peuvent s'entendre, elles s'opposent d'une part aux enjeux du territoire et d'autre part à la réalité de la vie de ses habitants et de leurs besoins.

C'est en les prenant en compte que notre Commune fait ses choix au quotidien comme elle a su le faire dans les dernières semaines au travers de la création d'une carte gens du pays, à l'instar des communes voisines, Chamonix, Megève...

Cette avancée concrétise plusieurs années de négociation avec les différents exploitants des remontées mécaniques donnant droit à des tarifs privilégiés. Même si cela peut choquer les principes de quelques puristes de l'égalité, il est bien normal que les habitants permanents d'un pays bénéficient de conditions d'accès privilégiées aux services de leurs territoires, eux qui en écrivent l'histoire tous les jours.

Tout ceci n'est que justice, bon sens et respect du principe d'équité dont chacun connaît la définition : il s'agit d'une égalité « juste » !

Votre maire
Jean-Marc PEILLEX



ACTUALITÉS	3	ENVIRONNEMENT	9	TRAVAUX	14-15	EN BREF	19
CULTURE ET PATRIMOINE ..	4-5	VIE LOCALE	10	PLAN LOCAL D'URBANISME	15	ÉTAT CIVIL	20
DOMAINES SKIABLES	6-7	PETITE ENFANCE	11	TOURISME	16-17	INFORMATIONS PRATIQUES	20
ÉCOLE MARIE PARADIS	8	ÉVÉNEMENTS	12	EXPRESSION POLITIQUE	18		
FISCALITÉ LOCALE	9	AGENDA	13				



Directeur publication : Jean-Marc Peillex / Rédaction en chef : Nathalie Deschamps, Elsa Riche / Rédacteurs : Lionel Canon, Véronique Clevy, Céline Coletto Blanc-Gonnet, Nathalie Deschamps, Daniel Deneri, Nelly Déprés, Célia Ecartot, Jeanne Flament, Gabriel Grandjacques, Julie Jacquemoud, Didier Joseph, Liste Élan citoyen, David Page, Jean-Marc Peillex, Elsa Riche, Delphine Thévenot, Liste Notre Ambition Saint-Gervais / Crédits photo : Jocelyn Clevy, Nathalie Deschamps, Espace Ville, Josiane Gonzalez, Catherine Leblanc, Pascale Tournaire, Pierre-Louis Zajac, Mairie de Saint-Gervais, Office de tourisme de Saint-Gervais, STBMA / Maquette : @scoopcommunication / Imprimerie Plancher / Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution - 8 000 exemplaires / Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable à base d'amidon de maïs.



Saint-Gervais Mont-Blanc Arrivée du Tour de France 2016



Saint-Gervais accueillera le 22 juillet 2016 au Bettex l'arrivée d'une des dernières étapes du Tour de France cycliste, le plus important et le plus médiatique des événements sportifs du monde ! Saint-Gervais devrait accueillir également ce 22 juillet la « Montée cycliste des champions » organisée par le Syndicat national des moniteurs de ski et France Montagnes, à laquelle participent des champions de ski. Pour se mettre dans l'ambiance des courses

cyclistes, Saint-Gervais accueillera quelques jours avant le Tour de France une étape du Tour cycliste du Val d'Aoste ! L'organisation de cette arrivée, également au Bettex, a été initiée par les maires de Saint-Gervais

et de Valgrisenche, suite à leur rencontre dans le cadre du projet ITINERAS (voir pages 4-5). La fête promet d'être belle et les surprises variées. Nous vous y attendons nombreux en tant que spectateurs ou bénévoles.

BÉNÉVOLES, NOUS COMPTONS SUR VOUS !

L'organisation d'un tel événement ne saurait être possible sans l'implication des bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Merci de nous adresser un mail, avec vos coordonnées, à evenementiel@saintgervais.com.

Ancien refuge du Goûter Une convention signée avec la FFCAM

Des négociations ont été menées l'été dernier avec la Fédération française des clubs alpins de montagne (FFCAM) pour définir les modalités juridiques et financières de la résiliation du contrat de concession de terrain pour la construction de l'ancien refuge du Goûter datant de 1958. Elles ont abouti à l'établissement d'un protocole de restitution

de l'ancien refuge (hors annexe) et la signature le 16 octobre 2015 d'une convention entre la Commune et la FFCAM. En pratique, la Commune a résilié le bail emphytéotique administratif concernant la partie ancienne du refuge et en reprend donc la gestion à sa charge. Comme annoncé le 20 juin dernier par Georges-François

Leclerc, préfet de la Haute-Savoie, au nom de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, il n'est plus d'actualité de détruire l'ancien refuge suite à la démolition en échange de la soufflerie du mont Lachat et la renaturation du site. Dès lors, c'est Georges-François Leclerc, préfet de la Haute-Savoie, qui devra, avec Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, définir l'avenir du bâtiment. Jean-Marc Peillex a proposé que soit mis en place un comité de pilotage réunissant tous les professionnels de la montagne concernés pour proposer une solution d'avenir et pour rechercher conjointement des financements. Les mois qui viennent devraient voir la mise en place de ce comité et l'émergence des premières propositions.



L'ancien refuge à l'époque où il était encore en fonctionnement.

Projet de coopération avec Valtournenche en Val d'Aoste

Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, a accueilli, le 23 septembre, Deborah Camaschella, Maire de Valtournenche, commune du Val d'Aoste et du Cervin. Cette rencontre avait pour objectif le lancement d'un projet de coopération transfrontalière dans le cadre du programme d'aides européennes ALCOTRA. À cet effet, les deux communes partagent un projet commun sur le thème du transport : Valtournenche avec l'amélioration du cheminement des piétons vers la station de ski, et Saint-Gervais avec l'utilisation du tramway du Mont-Blanc (TMB) comme mode de transport urbain entre Le Fayet et le centre-bourg. Le projet côté français sera étudié en lien avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie, propriétaire du TMB, et son exploitant, la Compagnie du Mont-Blanc. Il aura pour objectif l'acquisition d'une nouvelle motrice afin de permettre d'augmenter les fréquences de desserte. Le temps de parcours entre la gare du Fayet et celle du centre-bourg est de dix minutes, soit aussi rapide qu'en voiture.



Deborah Camaschella, Maire de Valtournenche, et Jean-Marc Peillex à la gare du tramway du Mont-Blanc lors de la visite de la délégation italienne en septembre dernier.

4 808,73 mètres

C'est la nouvelle altitude du Mont Blanc, mesurée cet automne dans le cadre de la campagne des géomètres-experts de Haute-Savoie et de Leica Geosystems. Depuis 2001, ces mesures du toit de l'Europe avec du matériel dernier cri permettent une précision au centimètre près ! Bizarrement, le sommet du Mont Blanc est moins haut après l'hiver puisqu'il culminait en mai à 4 807,73 m.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS

L'Europe apporte son soutien financier dans le cadre du programme Alcotra France-Italie

Ce projet, baptisé ITINERAS, est né de la volonté des communes de Valgrisenche (Italie) et de Saint-Gervais de mettre en valeur l'art sacré de leurs deux territoires. Ainsi, dans le cadre du programme de coopération territoriale transfrontalière ALCOTRA France-Italie 2014-2020, le comité de suivi, réuni le 24 novembre 2015 à Aoste, a décidé de le soutenir et de le financer.

ITINERAS : ITINÉRAIRES D'ART ET D'ARCHITECTURE SACRÉS ENTRE SAINT-GERVAIS ET VALGRISENCHÉ

Le patrimoine d'art et architecture sacrés des Alpes est l'expression emblématique d'une culture populaire authentique et fortement ancrée. Le projet ITINERAS consiste à réaliser d'importants investissements de sauvegarde du patrimoine d'architecture sacrée des deux communes. Il est associé à une opération de promotion du tourisme durable, qui est basée sur la participation directe de la population locale. Cette valorisation a pour mission de créer des itinéraires à thème complémentaire d'un côté et de l'autre de la frontière.

Le projet vise à donner des réponses opérationnelles aux besoins des deux communes de diversifier le tourisme tout en sauvegardant et valorisant un patrimoine culturel ancré dans leur histoire et leur identité. Les Alpes basent leur force d'attraction sur une combinaison équilibrée de nature et de culture, Saint-Gervais et Valgrisenche contribuent avec leur patrimoine à une mosaïque territoriale très diversifiée. Les églises des deux communes seront amenées à devenir des lieux de culture active, s'intégrant dans l'offre culturelle et touristique déjà largement présente.



Église de Saint-Gervais.

LE PROJET CÔTÉ SAINT-GERVAIS

La restauration de l'église de Saint-Gervais et sa mise en valeur représentent l'investissement le plus important du programme. Il s'agit essentiellement de travaux de reprise des façades extérieures, de restauration de l'intérieur de l'édifice, des éléments de décor des retables, des fresques et des vitraux. Le chantier, qui démarrera le 18 janvier 2016, devrait durer moins de 18 mois.



Église de Valgrisenche.

LE PROJET CÔTÉ VALGRISENCHÉ

Côté Valgrisenche, plusieurs opérations sont prévues :

- Église : restauration des fresques pour compléter une opération déjà entamée par la commune.
- Clocher : travaux d'entretien permettant d'en améliorer l'aspect extérieur et de faciliter l'accès et la mobilité à l'intérieur.
- Chapelle de Céré : interventions générales de conservation et restauration.
- Ancienne école de Bonne : travaux de restauration qui permettront de réutiliser l'édifice pour des activités de présentation des itinéraires.

FINANCEMENT

Le montant des travaux de sauvegarde et de mise en valeur de l'église de Saint-Gervais, estimé à 2 842 079 €, étant supérieur au montant de subvention de l'Europe, la commune a mobilisé d'autres partenaires : le Conseil départemental pour 200 000 €, la Direction régionale des affaires culturelles et la Fondation du patrimoine, s'agissant d'un monument classé.

	SAINT-GERVAIS	VALGRISENCHÉ
Budget global subventionné par l'Europe	3 000 000 €	
Montant de l'aide européenne : 85 %	2 550 000 €	
Travaux de sauvegarde et mise en valeur du patrimoine	1 835 050 €	645 100 €
Montant de l'aide européenne 85 %	1 559 792,50 €	548 335 €
Actions communes de valorisation et coordination du dossier	519 850 €	
Montant de l'aide européenne 85 %	441 872,50 €	



APPEL AUX DONNS NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Vous pouvez vous aussi soutenir ce beau projet en faisant un don déductible des impôts auprès de la Fondation du Patrimoine. Un formulaire est à votre disposition dans

l'église de Saint-Gervais, à la Mairie et à l'Office de Tourisme. Envoi par mail ou courrier sur simple demande au 04 50 47 75 66 ou mairie@saintgervais.com.

Pour les particuliers : dons déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % ou de l'ISF à hauteur de 75 %. Pour les entreprises : dons déductibles à hauteur de 60 %.

HISTORIQUE DE L'ÉGLISE

À l'époque médiévale, la ville de Saint-Gervais les bains était dotée de plusieurs maisons fortes. L'une d'entre elles se situait à l'emplacement de l'église. Vestige du temps qui passe, le clocher, partie la plus ancienne de l'église, a été construit sur les soubassements d'une tour carrée du château des seigneurs de Faucigny du XII^e siècle. Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que l'église prend la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Jean de La Vougniaz, originaire de la Valsesia, conduit le chantier. L'église est consacrée en 1702 par monseigneur de Rossillon de Bernex à saint Gervais et saint Protas, jumeaux martyrs.

En 1792, la foudre s'abat sur le clocher, provoquant un incendie qui le détruit et endommage le maître-autel et le retable. Trente ans plus tard, l'architecte Amoudruz reconstruit le clocher à bulbe, et le Luxembourgeois Jean Eichorn reprend le maître-autel et le retable. Puis d'autres restaurations dans le style baroque tardif avec une empreinte néoclassique sont apportées. Elles concernent le tableau du maître-autel, la création de deux autels supplémentaires – certainement celui du Rosaire à gauche et celui de saint François de Sales à droite – ainsi que la chaire.



D'autres interventions se succéderont. Aujourd'hui, les décors peints de l'église ont perdu de leur éclat et ne sont, dans l'ensemble, plus le reflet de l'époque. La reprise des décors intérieurs dans les années 1950 recouvre en rose la voûte étoilée et les décors géométriques des piliers et encadrements. Avec l'église du

Fayet de Novarina et les vitraux du père Kim En Joong, Saint-Gervais présente une gamme complète de découverte de l'art sacré, allant du baroque populaire, avec des artistes de la Valsesia du XVIII^e siècle, à l'art sacré contemporain, sans oublier les œuvres néoclassiques du XIX^e siècle avec Avondo.

Le clocher de l'église de Saint-Gervais.

L'ART S'INVITE À LA CHAPELLE DE CUPELIN



Détail d'un vitrail de la chapelle de Cupelin.

Le 17 septembre 2014, le père dominicain Kim En Joong, revenant de Martigny en Suisse, après l'inauguration de vitraux qu'il avait réalisés dans la chapelle de la Bâtiâz offerts par Leonardo Gianadda, s'est arrêté à la chapelle de Cupelin. Touché par la simplicité et l'atmosphère de foi de cette chapelle, il s'est exclamé : « *Il faut des vitraux ici !* » D'un si grand artiste, une telle déclaration ne pouvait rester sans suite. Grâce au mécénat, aux encouragements, aux accords administratifs et

ecclésiastiques et à un premier contact avec les habitants du hameau de Cupelin, le projet est devenu réalité. La famille Caquineau, particulièrement attachée au territoire et à l'art religieux, a financé la création des douze vitraux par le père Kim En Joong, artiste de renom également associé à la restauration de l'église de Saint-Gervais. Ceux-ci ont été inaugurés le 20 décembre 2015. Coût du projet : 45 700 € dont 37 000 € de don de la famille Caquineau.

Jean-Marc Peillex, le père Kim En Joong et Xavier Caquineau devant l'église de Saint-Gervais.



DOMAINE ÉVASION : SKI AU PIED À TOUTES LES ALTITUDES

Bon nombre d'entre nous se souviennent de l'époque où l'on descendait du Bettex jusqu'au pied du téléphérique de Saint-Gervais par « la rouge » via la Cry, le « mur du Bulle » et la « virgule » ou par « la noire » qui accueillait la descente du Grand Prix féminin de Saint-Gervais, l'équivalent à l'époque d'une descente de Coupe du monde. Si la piste rouge a depuis longtemps disparu, l'ancienne « noire », souvent utilisée comme itinéraire de retour, va reprendre du service cet hiver dans des conditions optimales.

La commune a en effet proposé à la STBMA de profiter des aides conséquentes apportées par le plan Tourisme du Conseil départemental pour redonner une nouvelle vie à cette piste et ainsi permettre un retour « skis aux pieds » jusqu'à la télécabine de Saint-Gervais.

Après 4 mois de travaux, 30 enneigeurs sont maintenant installés le long des trois kilomètres de parcours. Quelques dévers ont été corrigés sur la piste et l'amont et l'aval des routes

à traverser ont été remodelés pour plus de sécurité. La dernière partie a été particulièrement soignée : élargissement à partir du Carlina et pose d'un nouvel escalier plus large pour accéder au passage piéton permettant de rejoindre le parking de la télécabine. Le parking de la plateforme de l'ancien téléphérique sera également réaménagé.

Les coupes de bois ERDF le long de la piste ont été nettoyées, les bosquets de feuillus au niveau de la route de Saint-Nicolas ont été coupés pour faire place à un large champ de neige.

Saint-Gervais au pied des pistes : un nouvel atout majeur pour la station !

De quoi attirer la clientèle de proximité et satisfaire les vacanciers en désenorgeant les parkings du Bettex et en réduisant l'attente à la télécabine en fin de journée. Un bel anniversaire pour cette piste qui fête en 2016 ses 80 ans d'existence !



Coût des travaux : 1 230 000 € HT
STBMA 35 % - Commune 35 % - Département 30 %

Front de neige du Bettex Nouveau téléski école



Le téléski qui relie les parkings au plateau du Bettex est l'un des plus empruntés : par les skieurs montés en voiture au Bettex, par les débutants qui s'initient à l'utilisation de ce type de remontées et par nombre de cours enfants. Tous seront ravis de trouver cet hiver un nouveau téléski à enrouleur. Plus confortable pour les débutants (pas d'à-coups au départ), plus fiable (moins de pannes intempêtes), il verra son débit doublé (moins d'attente) et son tracé quelque peu modifié pour une meilleure cohabitation avec le Jardin des neiges de l'ESF.

Coût pour la STBMA : 250 000 € HT

Gare de départ de la télécabine Travaux de modernisation

Pour éviter l'attente aux caisses, les skieurs pourront recharger leur forfait aux bornes mises à leur disposition dans les nouveaux locaux. Ils trouveront également les informations qui leur manquent sous format numérique. Afin de faciliter le ski à sa clientèle, la STBMA proposera à partir de février un service innovant de consignes à ski : chauffées, surveillées et que l'on peut réserver par Internet. L'embarquement dans les navettes sera beaucoup plus aisé et... gageons que le pont sera de plus en plus utilisé en mode piéton.

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE SKI CLUB DE SAINT-GERVAIS

Intégré dans les nouveaux locaux techniques de la gare, un local de 70 m² est mis cet hiver à la disposition du ski club de Saint-Gervais. Contraint de déménager, suite aux travaux du groupe scolaire Marie Paradis, le ski club trouve là un emplacement idéal pour le stockage et la préparation du matériel des compétiteurs.

Coût pour la STBMA : 600 000 € HT



DOMAINE SKIABLE LES HOUCHES – SAINT-GERVAIS NOUVEAU TÉLÉSIÈGE DES MÉLÈZES

Il y a du nouveau sur le domaine skiable Les Houches – Saint-Gervais ! Les téléskis de La Cha et du Chamois ont pris une retraite bien méritée pour laisser place au tout nouveau télésiège quatre places débrayable des Mélézes.

Cette nouvelle installation, d'un débit de 2 000 personnes par heure, vient compléter et moderniser la zone débutant du plateau du Prarion et améliore considérablement le service rendu aux amateurs de glisses, notamment les handisports.

Son implantation durable et réfléchie se veut respectueuse de l'environnement grâce aux conseils d'ASTERS qui a accompagné LHSG, société gérant le domaine skiable, dans la préparation et la réalisation des travaux.

Le domaine skiable Les Houches – Saint-Gervais est accessible depuis Le Fayet et le bourg de Saint-Gervais par le tramway du Mont-Blanc, un forfait incluant l'aller-retour en train étant en vente aux caisses du tramway du Mont-Blanc. Cet hiver, tout comme le domaine Évasion Mont-Blanc, il est inclus dans le forfait Mont-Blanc Unlimited.



Le Mont-Blanc Unlimited Le skipass de la destination Mont-Blanc !

Le forfait de ski « *Mont-Blanc Unlimited* » (MBU) est désormais valable sur le domaine skiable Évasion Mont-Blanc. Créé par la Compagnie du Mont-Blanc, il donnait initialement accès à toutes les remontées mécaniques de la vallée de Chamonix, des Houches à Vallorcine, en passant par Chamonix (aiguille du Midi, Brévent, Flégère), Argentière (Lognan, Les Grands-Montets) et le Tour, ainsi qu'au tramway du Mont-Blanc et au train du Montenvers.

Sa validité sur toutes les remontées mécaniques du Pays du Mont-Blanc, à l'exception de Passy et de Cordon, séduira une clientèle désireuse de découvrir tous les sites du ski de la destination Mont-Blanc. Il donne accès également à Courmayeur pour les MBU d'une durée minimum de 2 jours, et permet de bénéficier de 50 % de remise sur le forfait journée Verbier 4 Vallées selon validité du forfait et valable 1 fois par semaine pour les MBU d'une durée minimum de 6 jours (voir conditions précises sur le site internet de la Compagnie du Mont-Blanc : <http://www.compagniedumontblanc.fr>).

D'une durée de 1 à 21 jours, le MBU existe également pour la saison. Différentes catégories de tarifs sont proposées, notamment le tarif famille (2 adultes + 1 jeune payant = les autres jeunes gratuits dans la limite de 4 gratuits). Le MBU offre divers avantages, dont des tarifs préférentiels sur le tunnel du mont Blanc.

3^e place aux World Snow Awards 2015



Nominée dans le top 10 mondial des stations aux World Snow Awards 2015, dans la catégorie « *Meilleure station famille* », la station de Saint-Gervais Mont-Blanc obtient la 3^e place du podium derrière les Ménuires et les Arcs ! Labellisée « *Famille +* » depuis 2012, Saint-Gervais conforte par cette récompense son positionnement de « *Destination famille* ». En 2016, le parcours ludique Charlotte la marmotte s'agrandit avec des jeux pour

enfant avec animateur et une vidéo zone sur le border cross.

Coût pour la STBMA : 50 000 € HT

Les ambassadeurs Megève – Saint-Gervais

Depuis l'hiver 2000/2001, la station de Megève a su rassembler et motiver un groupe de bénévoles afin de participer à l'accueil et l'information des skieurs sur les pistes. À compter de cet hiver, ces ambassadeurs seront également présents sur le domaine skiable de Saint-Gervais, exploité par la STBMA et la SEMJ. Pour concrétiser la qualité de leur engagement, les ambassadeurs, au nombre de 54, s'engagent à respecter une charte des valeurs avec quatre fondamentaux : passion, savoir, accueil, excellence.

Chaque hiver, par leur présence quotidienne, ils renseignent des milliers de visiteurs au sommet des pistes. À une époque où la clientèle est plus sensible au domaine skiable sur lequel elle skie qu'à la commune sur laquelle elle se trouve, il a été tout naturel de se rapprocher de cette association pour organiser une présence étendue sur nos pistes de ski. Un partenariat a donc été noué avec les ambassadeurs, afin d'offrir un accueil plus complet à notre clientèle.

Deux mazots ont été installés pour abriter ces bénévoles et leur matériel, l'un au sommet de la télécabine Bettex / Mont d'Arbois, l'autre au sommet de la télécabine Megève / Mont d'Arbois.

Vous croiserez certainement ces ambassadeurs tout au long de l'hiver, ils sont facilement reconnaissables grâce à leurs tenues de ski logotées Megève / Saint-Gervais.



Installés aux points stratégiques du domaine skiable, les ambassadeurs sont là pour conseiller les skieurs et rendre encore plus agréable leur expérience sur le domaine Évasion.

L'ÉCOLE MARIE PARADIS INAUGURÉE

C'est avec bonheur que les écoliers saint-gervolains ont fait leur rentrée scolaire dans une école flambant neuve. Après l'école maternelle, la cuisine centrale et le restaurant scolaire livrés en avril 2014, c'est l'ensemble des locaux, en particulier l'école élémentaire et l'accueil périscolaire, qui est opérationnel depuis septembre 2015. Les abords paysagers de l'école ont aussi été entièrement repensés. Une rampe d'accès poussettes a été créée. Les cours de maternelle et d'élémentaire ont pu garder leurs arbres. Dans la foulée des travaux, la place des Combattants d'Afrique du Nord a elle aussi été rénovée et permet un accès sécurisé à l'école. On peut aussi souligner la rénovation du bâtiment de la Poste qui a eu lieu il y a quelques mois. C'est au final tout un quartier de Saint-Gervais qui s'est trouvé rénové grâce à cette opération.

L'inauguration de la toute nouvelle école a eu lieu le 9 septembre 2015 en présence des enfants et de leurs parents à l'heure de la sortie des classes et sous un soleil radieux.

UN NOUVEL OUTIL POUR L'AVENIR

L'école répond aux toutes dernières normes en vigueur, qu'il s'agisse de sécurité alimentaire ou d'économies d'énergie. Elle a été pensée comme un ensemble homogène qui apporte une identité forte au bâtiment, en particulier par l'utilisation d'une alternance de matériaux et de couleurs dans la composition des façades et la toiture végétalisée du restaurant scolaire. L'ambiance chaleureuse et lumineuse qui existait déjà a été conservée et renforcée. Le résultat s'harmonise à la fois avec les montagnes qui la dominent et avec le



Parfaitement intégrée à son environnement, l'école accueillait 232 élèves à la rentrée 2015.

La place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord a elle aussi été rénovée et mieux sécurisée.

cadre urbain en contrebas. D'un point de vue environnemental, il faut souligner la qualité de l'enveloppe thermique, le traitement des ponts thermiques, l'étanchéité à l'air, l'éclairage basse consommation, la chaudière gaz à condensation pour le chauffage et la centrale de traitement d'air pour la ventilation double flux.

CHIFFRES CLÉS

- Âge de l'école : construite dans les années 1960.
- Nom de l'école : baptisée « école Marie Paradis » en 2008 du nom de la première femme ayant atteint le sommet du mont Blanc et native de Saint-Gervais.
- Nombre de classes : 9.
- Nombre d'élèves : 232 à la rentrée de septembre 2015 dont 129 en élémentaire et 103 en maternelle.



Le lâcher de ballons

Grand moment pour les écoliers : un lâcher de ballons biodégradables de toutes les couleurs avec les noms de tous les enfants de l'école. Sept cartons sont revenus, pour la plupart d'Italie.



La cérémonie

Jean-Marc Peillex, entouré des élus en charge du dossier, a accueilli pour l'occasion le sénateur Jean-Claude Carle, l'inspectrice de l'Éducation nationale Marie-Pierre Desgeorges, l'architecte Caroline Brellier, la directrice de l'école Nathalie Mécréant, les enseignants et de nombreux enfants accompagnés de leurs parents.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Coût des travaux de l'école : 4 370 378 € HT
 Subvention du Conseil départemental de la Haute-Savoie : 472 000 €
 Coût des travaux de l'aménagement de la place des Combattants d'Afrique du Nord : 286 600 € HT
 Subvention des Conseillers départementaux du Mont-Blanc : 111 196 €
 Subvention prévue du Conseil départemental de la Haute-Savoie pour l'arrêt de bus : 38 400 €
 Subvention prévue de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc pour le point de tri : 88 200 €

FISCALITÉ LOCALE EN BAISSÉ

SAINT-GERVAIS, UNE COMMUNE ATYPIQUE

LA HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX N'EST PAS UNE FATALITÉ POUR LES COMMUNES, À SAINT-GERVAIS, ON BAISSÉ LES TAUX DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

Alors que deux communes en France sur trois augmentent leurs impôts, Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais, démontre que la baisse de la fiscalité locale dans sa commune, c'est possible et ça marche, et ce sans diminuer la qualité de service aux habitants, bien au contraire. La recette est simple :

- La baisse des dotations de l'État ayant été sous-entendue depuis plusieurs années, la Commune de Saint-Gervais a anticipé cette baisse de revenus.
- Elle a ainsi réduit progressivement depuis trois ans son train de vie, diminuant le

budget de fonctionnement de 5 % par an grâce à une politique forte de rationalisation et de meilleure gestion de ses dépenses, afin de maintenir le rythme des investissements.

- La Commune est à la recherche permanente de financements alternatifs : mécénat, fonds européens...

Le résultat visible :

- La qualité de service aux habitants n'a pas pour autant diminué, elle s'est même améliorée avec la réfection des centres-bourgs du Fayet, de Saint-Gervais et de Saint-Nicolas, la rénovation d'équipements comme l'école Marie Paradis et la patinoire, la création de la nouvelle piscine couverte ou encore l'ouverture d'une micro-crèche en cette fin d'année.

- Pendant ce temps, les subventions aux associations ont été maintenues au même niveau afin de soutenir la vie locale et le dynamisme des bénévoles.

CE RÉSULTAT SANS APPEL A PERMIS AUX ÉLUS DE DIMINUER LES TAUX COMMUNAUX DES TAXES LOCALES.

« Il faut arrêter de toujours demander de l'argent aux contribuables car on peut assurer un niveau de service équivalent, et même meilleur, avec moins mais en gérant mieux, explique Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais. À Saint-Gervais, le bilan actuel c'est moins d'impôts et plus de services avec l'ouverture de nouveaux équipements et je pense que bien des collectivités territoriales et même l'État pourraient prendre exemple sur notre modèle économique. »

Evolution des taux communaux d'imposition de 2002 à 2015 à Saint-Gervais

Taxes	Taxe d'Habitation	Part départementale Taxe d'Habitation	Taxe d'Habitation votée	Taxe Foncier bâti	Taxe Foncier non Bati	Part départementale taxe Foncier non Bati	Taxe Foncier non Bati votée	CFE - ex taxe professionnelle	Part départementale CFE	CFE votée
2002	15,53%			19,76%	46,66%			21,04%		
2003	15,53%			19,76%	46,66%			21,04%		
2004	14,99%			19,07%	45,04%			20,31%		
2005	14,96%			19,04%	44,95%			20,27%		
2006	14,92%			18,98%	44,82%			20,21%		
2007	14,80%			18,83%	44,47%			20,05%		
2008	14,76%			18,78%	44,35%			20,00%		
2009	14,76%			18,78%	44,35%			20,00%		
2010	14,76%			18,78%	44,35%			20,00%		
2011*	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%	44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2012*	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%	44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2013*	14,63%	6,54%	21,17%	18,67%	44,07%	2,15%	46,22%	19,84%	6,04%	25,88%
2014*	14,44%	6,54%	20,98%	18,50%	43,65%	2,15%	45,80%	19,61%	6,04%	25,65%
2015*	14,25%	6,54%	20,79%	18,33%	43,24%	2,15%	45,39%	19,38%	6,04%	25,42%
Baisse de 2002 à 2015	-8,24%			-7,24%	-7,33%			-7,89%		

* Taxe d'habitation, FNB et CFE : depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat.

QUALITÉ DE L'AIR

AUX PAROLES, NOUS PRÉFÉRONS LES ACTES

NAVETTES SKIEURS EURO 6

La Commune de Saint-Gervais s'est engagée depuis 2001 pour la préservation de son environnement et la qualité de l'air. L'amélioration constante de sa flotte de véhicules de transport de passagers a été une volonté affirmée de l'équipe municipale dès son élection.

Depuis l'hiver 2014/2015, toutes les navettes gratuites de transport de passagers qui circulent sur la commune sont à la norme Euro 6.

Ce fait mérite d'être souligné car c'est l'une des rares communes de Haute-Savoie à avoir sauté le pas.

Les normes européennes d'émission, dites « normes Euro », sont des règlements de l'Union européenne qui fixent les limites maximales de rejets pour les véhicules automobiles, avec pour objectif

de réduire la pollution atmosphérique. Les normes successives concernent des véhicules de plus en plus propres, la norme Euro 6 étant la plus forte.

La volonté d'améliorer le parc de véhicules de la Commune fait partie d'un ensemble de mesures qui ont été prises au cours des 14 dernières années, comme par exemple l'installation de panneaux solaires sur le toit d'infrastructures communales : 1 244 m² à la patinoire municipale, 68 m² à la nouvelle piscine couvrant 62 % de besoins en eau chaude du bâtiment.

La rénovation énergétique des bâtiments communaux est elle aussi amorcée depuis plusieurs années avec la prise en compte systématique des normes environnementales lors de toutes les rénovations, qu'elles soient petites ou grandes : toiture de la gendarmerie, église de Saint-Gervais, patinoire, école Marie Paradis, etc. La

renovation énergétique du bâtiment de la Mairie a commencé cet automne avec le changement sur deux ans de l'ensemble de ses menuiseries.

Des avancées qui, au sein de la campagne La Montagne à l'État Pur, contribuent à l'amélioration de la qualité de vie à Saint-Gervais, que ce soit pour ses habitants ou ses visiteurs toujours plus nombreux, et au respect de l'environnement.



NOUVEAU CONSEIL DES ENFANTS

L'élection du nouveau Conseil des enfants de Saint-Gervais a eu lieu vendredi 16 octobre 2015. Il se compose de 16 membres qui se sont rencontrés lors de la réunion de mise en place du 4 novembre.

- Marco DOUS (école du Fayet CM1)
- Rami ZID (école du Fayet CM1)
- Mina ESCOURROU (école du Fayet CM1)
- Sarah JUSTO (école du Fayet CM2)
- Manon THIBERT (école du Fayet CM2)
- Pia BEZARD (école de l'Assomption CM2)
- Gaspard JOUBERT (école de Saint-Nicolas CM1)
- Manon BISSEUX (école de Saint-Nicolas CM2)
- Nael DUPERTHUY (école de Bionnay CM1)
- Romarick PICCARDAT-CHARRIÈRE (école de Bionnay CM2)
- Julie DUMONT (école Marie Paradis CM1)
- Titouan BERRUX (école Marie Paradis CM1)
- Clément PAYRAUD (école Marie Paradis CM1)
- Jade BATARD (école Marie Paradis CM1)
- Armand BESSAT (école Marie Paradis CM2)
- Sidney PINSARD (école Marie Paradis CM2).



AU PLAISIR DES JEUX

Remise du chèque
aux résidents des Myriams.



Ambiance intergénérationnelle
au départ du cross.



Le Conseil municipal des enfants élu en 2014 a organisé le samedi 2 mai 2015 une journée intergénérationnelle « *Au plaisir des jeux* » avec les personnes âgées résidant aux Myriams et au profit de leurs activités.

Les enfants ont mobilisé autour d'eux de nombreux bénévoles. Après un cross par équipes sous le soleil, tous les participants ont partagé un agréable repas sur l'esplanade Marie Paradis, avant de s'amuser autour de jeux traditionnels.

Le chèque des bénéficiaires de cette journée, soit 786,46 €, a été remis par les enfants devant les résidents des Myriams rassemblés à l'occasion de la fête de l'établissement en septembre dernier.

Concours des Maisons fleuries Résultats

Fermes et maisons traditionnelles

- Honneur** Monique JACQUIER
1^{er} prix Elvina GERAT
2^e prix Albert NICOUD
3^e prix Martine PINSON
4^e prix Patricia REVENAZ
Participant : Fabien RACT.

Maisons avec jardin

- Honneur** Thérèse MUGNIER
1^{er} prix Claude PELLOUX
2^e prix Denis TOUTAIN
3^e prix Audrey et Pascal BIBIER
4^e prix Jean CARRON
Participants : Christiane et Maurice AUBERGER - Annick BAILLEUL
 Françoise BOUVET - Cyndie DOUSSON
 Monique DOUSSON - Anne-Marie et Michèle FAVRE - Nicole FOUET
 Aline GNEMMI - Éliane JEANBOURQUIN
 Catherine LEBLANC - Arlette STEFANA
 Sabrina et Hubert VIOLET.

Commerces, hôtels, restaurants

- Honneur** L'Edelweiss - Restaurant
1^{er} prix Le Coin du feu - Hôtel restaurant
2^e prix Camping de Miage - Zélie et Éphise GRANDJACQUES
3^e prix Auberge de Bionnassay - Auberge refuge
4^e prix Trio coiffure
Participants : Garage automobile Marie-France SERMET - Le Mont Joly Hôtel restaurant - Le Val d'Este Hôtel - Tabac du Nérey Tabac souvenir.

Maisons sans jardin

- Honneur** Bernadette PAYRAUD
1^{er} prix Léa GERAT
2^e prix Marie-Paule GREUX
3^e prix Armel FAURÉ
4^e prix Joël DODARD
Participants : Simone POLLIAND
 Jeanine TRIDONDANI.

Balcons, fenêtres, terrasses

- Honneur** Josiane MOISSET
1^{er} prix Lucienne CHALLAMEL
2^e prix Jonathan LAURENT
3^e prix Joëlle BIBOLLET
4^e prix Geneviève BOURBON
Participants : Yves AMELING
 Carole BORDON - Ginette COISSARD
 Martine CONSTANCIAS
 José DE CARVALHO - EHPAD Le Val Montjoie - Manuel DE FREITAS
 Alice et Jean FAVRAT - Anna GAGLIARDI
 Luigina GAGLIARDI - Marie LAUGIER-GRANDJACQUES - Éliana MIRON
 Marie-Ange POULAIN.

Potagers

- Honneur** Thérèse MUGNIER
1^{er} prix Claude PELLOUX
2^e prix Michèle MAUTUE
3^e prix Mesdames Anne-Marie et Michèle FAVRE
4^e prix Éliane JEANBOURQUIN
Participants : Gilbert BAILLEUL
 Émile BARBEDETTE - Daniel CLAVEL
 Léa GERAT - Léon GRANDJACQUES
 Monique JACQUIER - Jean-Pierre LUTZ
 Albert NICOUD.

Épouvantails

- Honneur** Cathy et Woody BAILLEUL
1^{er} prix Marylou LAURENT
2^e prix Iris BERZIN
3^e prix Léon GRANDJACQUES

Coups de cœur

- Claudette et François ABBE - Maison sans jardin
- Nicole FOUET - Épouvantail
- Aurélie et Christophe BIBOLLET - Balcon



UNE NOUVELLE CRÈCHE À L'HORIZON 2017

Depuis 1996, le projet de création d'une nouvelle crèche, plus grande et plus fonctionnelle, est envisagé. De nombreux projets ont été étudiés, dont le projet global école/accueil périscolaire/restaurant scolaire/crèche prévu aux Pratz à l'emplacement du sporting actuel.

Ce projet n'ayant pu être réalisé dans sa globalité, le projet de nouvelle crèche a été décalé et, sans attendre, une micro-crèche de 10 places a été ouverte au Fayet en 2012.

Un concours d'architectes n'ayant pas permis de trouver une solution adaptée sur le site actuel de la crèche de Croës, il a alors été imaginé de créer une nouvelle crèche sur les terrains de la Commune au nord de la plaine des Pratz. L'inscription budgétaire pour la construction de cette crèche a été faite au budget 2015.

Toutefois, à la suite de la condamnation de la Commune à verser près de 1,9 million d'€ aux consorts Nicoletto dans le cadre de l'accident de travail survenu malencontreusement à Thierry Nicoletto en mars 2010, le Conseil municipal a été contraint de supprimer cette opération pour payer les indemnités.

Compte tenu de cette contrainte et afin de ne pas pénaliser les familles et les enfants, il a été décidé de recourir à une délégation de service public pour réaliser la crèche.

Ainsi, la Commune pourra décider du programme architectural de la construction, définir les modalités d'exploitation, encadrer les tarifs et décider des attributions de places mais ne portera pas financièrement l'investissement.

QUE PRÉVOIT LE CONTRAT ?

Un terrain communal situé aux Pratz sera mis à disposition du délégataire pour cette opération. Celui-ci sera chargé de la conception du projet, selon un cahier des charges établi par la Commune, de la réalisation des travaux, de l'équipement de la structure et de sa maintenance.

Le délégataire devra ensuite exploiter le service, selon le cahier des charges suivant :

- création de 30 places au minimum en multi-accueil collectif pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans,
- création de 5 places au minimum en multi-accueil occasionnel,
- gestion et encadrement du multi-accueil et de la crèche familiale, avec obligation de reprendre le personnel communal déjà affecté à ces services,
- et, en option, création d'un relais des assistantes maternelles.



Située dans l'ancien restaurant scolaire, la crèche des Lucioles a été entièrement aménagée pour recevoir 10 petits Saint-Gervolains.

SOUS QUEL DÉLAI LE PROJET VERRA-T-IL LE JOUR ?

Il est demandé dans le contrat une ouverture du nouvel établissement en septembre 2017. Afin de pouvoir garantir une certaine rentabilité financière à l'exploitant, et compte tenu du montant des travaux à réaliser, le contrat est prévu pour une durée de 20 ans. Au terme du contrat, le bâtiment reviendra à la Commune de Saint-Gervais.

QUELS TARIFS SERONT PRATIQUÉS ?

Les tarifs sont encadrés par le barème de la Caisse d'allocations familiales, comme aujourd'hui. Aussi, compte tenu de cette obligation, et afin de supporter l'ensemble des charges d'exploitation, la Commune versera une participation financière au délégataire.

Le prestataire sera choisi courant janvier 2016.

En attendant la réalisation du nouveau multi-accueil, et pour faire face à l'augmentation de la demande, le Conseil municipal a créé une nouvelle micro-crèche provisoire à proximité du centre de Saint-Gervais. C'est le groupe Babilou qui a été retenu.

OUVERTURE D'UNE CRÈCHE ÉPHÉMÈRE DE 10 PLACES

Micro Crèche des Lucioles



Nombre de places	Tranche d'âge	Horaires d'ouverture	Tarif familles	Coût pour la Commune
10 enfants	10 semaines à 4 ans	7h30 à 18h30 47 sem/an	Basés sur le barème de la CAF	9 700 € par berceau par an

La micro-crèche des Lucioles est située dans l'ancien restaurant scolaire de l'école Marie Paradis. Elle est temporaire et a été déléguée pour une durée de deux ans, renouvelable pour un an.

La création de ces 10 nouvelles places de crèche représente un effort communal conséquent : elles coûteront chaque année à la collectivité 97 000 € une fois la participation des parents et de la CAF déduite.

La micro-crèche a ouvert ses portes en décembre 2015.

Maison forte de Hautetour Résidence d'artistes

La Maison forte de Hautetour poursuit sa mission d'accueil d'artistes en résidence. Cette fin d'année 2015, deux artistes se sont succédé. Sophie Matter a proposé une œuvre participative intitulée *Chacun son trait*. Elle a collaboré avec Sonia Theetten, conteuse. Françoise Riganti a créé un espace participatif dédié à la fabrication de livres sur la thématique de l'architecture de montagne. Elle poursuit son travail

de conception et d'installation de ses « boîtes d'aquarelles » jusqu'au 6 mars. L'année 2016 débutera avec la résidence d'Éric Pessan, écrivain, originaire de Loire-Atlantique. Il travaillera pendant trois mois sur la notion de « déplacement » et sur le sentiment de dépaysement provoqué par « ce voyage » d'un point A connu à un point B inconnu. Ce travail de recherche se traduira par l'écriture d'un texte de fiction.



Sophie Matter en plein travail sur son œuvre participative *Chacun son trait*.

32^e Festival Mont-Blanc d'humour

Le Théâtre du Point Virgule et Saint-Gervais s'encorde pour la deuxième année consécutive. Du 5 au 11 mars 2016, Saint-Gervais vivra comme chaque année au rythme des éclats de rire !



Samedi 5 mars : Les Chiche Capon
Dimanche 6 mars : Pierre Richard
Lundi 7 mars : Tremplin des talents
Vincent Dedienne - Farid Chamekh
Mardi 8 mars : Tremplin des talents
Les Jumeaux - Karine Lyachenko
Mercredi 9 mars : Tremplin des talents
La Bajon - Karim Duval
Jeudi 10 mars : Kallagan
Vendredi 11 mars : Élie Semoun

Cross nocturnes Succès grandissant

L'Office de tourisme organise chaque été des relais nocturnes de course à pied en collaboration avec le ski club de Saint-Gervais. Ces relais sont au nombre de quatre et ont lieu les quatre jeudis qui suivent la Montée du Nid d'Aigle. Ils ont pour cadre le Parc thermal au Fayet, Saint-Nicolas-de-Véroce, Le Bettex et Saint-Gervais. Ces courses à pied en relais par équipes de 2 (6 boucles de 700 m chacun à tour de rôle) suivent un tracé enchânant virages, montées, descentes, à la fois ludique et physique. En ouverture à 19h, une épreuve est proposée pour les enfants de 8 à 15 ans avec 3 boucles de 700 m. À l'issue des courses, les participants partagent une « pasta party » avant de procéder à la remise des prix. Les cross de 2015 ont réuni :

- au Fayet : 55 équipes adultes et 24 équipes enfants,
- à Saint-Nicolas : 46 équipes adultes et 24 équipes enfants,
- au Bettex : 49 équipes adultes et 39 équipes enfants,



- à Saint-Gervais : 45 équipes adultes et 29 équipes enfants.
- Ces quatre cross remportent un succès grandissant dû au dynamisme de l'équipe organisatrice qui n'hésite pas à modifier les parcours et qui peut s'appuyer sur une équipe de bénévoles très efficace. Rendez-vous l'été prochain.

Foire agricole Toujours aussi populaire !

Une météo clémente a permis de faire de cette 38^e édition de la Foire agricole un nouveau succès ! Vous raconter cette journée serait trop long tant il s'y passe de choses, tant on y rencontre du monde, tant on découvre, on goûte, on teste... bref, c'est une journée bien remplie. Ces quelques lignes permettent au comité d'organisation de remercier tous les acteurs sans qui la fête ne serait pas aussi belle : agriculteurs, bénévoles, associations, médias, services de la gendarmerie, police municipale,

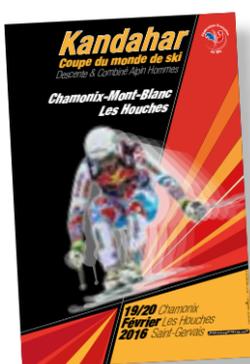
services de la mairie, sponsors et tous ceux qui pourraient avoir été oubliés. Pour tous ceux qui œuvrent au succès de la journée, les heures de travail et l'énergie dépensée sont vite oubliées, effacées par les sourires et la bonne humeur qui règnent à la Foire. Saint-Gervais offre ce jour-là au public nombreux l'image d'une ville dynamique qui unit agriculture et vie locale dans une ambiance festive et amicale. C'est une belle vitrine pour notre station ! À l'année prochaine pour une nouvelle édition.





**EXPOSITION
« RACONTER
LA MONTAGNE »**
18 décembre 2015
27 mars 2016

Habitants des vallées, voyageurs, aventuriers, savants ou encore chasseurs de chamois, tous côtoient, à leur manière, la montagne. L'envie « folle » de la gravir débute à la fin du XVIII^e siècle. Ils sont nombreux à tenter le voyage en montagne, poussés par la soif de découverte. Artistes et savants qui accompagnent souvent les expéditions prennent des notes et font des clichés, des mesures, des dessins et des cartes : ils immortalisent les moments et constituent une riche documentation. Ces récits de voyage racontent la montagne telle qu'elle était aux XVIII^e et XIX^e siècles et, quelles que soient leurs formes, ils sont les témoins des ascensions d'une époque. Ils permettent d'évoquer, de se souvenir et de comparer avec aujourd'hui. Exposition en partenariat avec le Conseil départemental de Haute-Savoie visible à la Maison forte de Hautetour.



**KANDAHAR,
COUPE DU MONDE
DE SKI**
19-20 février 2016

Saint-Gervais est depuis cette année associé à Chamonix et aux Houches. Les 19 et 20 février 2016, les meilleurs skieurs du monde retrouveront la Verte sur le domaine skiable Les Houches/Saint-Gervais pour un super-combiné le vendredi et une descente le samedi, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin hommes. Venez les encourager sur cette piste mythique et assister à l'un des plus beaux spectacles du cirque blanc au pied du mont Blanc. Le combiné alpin constitue l'essence même des courses du Kandahar qui ont toujours sacré les skieurs les plus complets, c'est un rendez-vous sportif d'envergure internationale et un spectacle de toute beauté sur une piste préparée spécialement par des techniciens passionnés. Organisée pendant les vacances scolaires, la semaine du Kandahar fera vivre aux vacanciers une semaine inoubliable autour d'épreuves spectaculaires rassemblant les meilleurs athlètes du monde... Pour accéder au site de compétition, le tramway du Mont-Blanc est sans aucun doute la meilleure solution au départ de Saint-Gervais.



**SEMAINE
DE LA MAGIE**
4-7 avril 2016

Une semaine magique au village et sur les pistes avec un programme rempli d'activités magiques : des ateliers d'initiation à la magie (6-12 ans et adultes) pour apprendre à dompter vos pouvoirs magiques et étonner votre entourage, une découverte de la magie de proximité, également appelée le « close-up », et un one-man-show, intitulé *Le Roi du mystère*, qui vous emmène dans le monde d'un magicien de cabaret maladroit qui parvient à se libérer de sa timidité grâce à la magie qui l'entoure... et avec l'aide du public ! Ce personnage pétillant et mystérieux à la fois est le secret de ce spectacle détonant. Un moment magique pour toute la famille et des tours mystérieux et merveilleux pour petits et grands. Ouvrez bien les yeux sur les pistes et dans les restaurants : vous risquez aussi d'y croiser un magicien !

**ÉVÉNEMENTS
Janvier/juin 2016**

- 3 janvier**
**MATCH DE HOCKEY
MONT-BLANC VS SÉLECTION
USA**
Patinoire
- 9 janvier**
**SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE
ET DES BÉNÉVOLES**
Espace Mont-Blanc
- 16 janvier**
**MATCH DE HOCKEY
MONT-BLANC VS VANOISE**
Patinoire
- 24 janvier**
**9^e LOTO DES CLASSES
DÉCOUVERTES MARIE
PARADIS**
Espace Mont-Blanc
- 27 janvier**
**DIAGONALE
DU MONT-JOLY MONTÉE
AUX FLAMBEAUX**
Les Chattrix
- 29 janvier**
SOIRÉE COUNTRY
Casino
- 30 janvier**
**SOIRÉE DÎNER SPECTACLE
CABARET**
Casino
- 31 janvier**
LOTO AU CASINO
Casino
- 6 février**
**MATCH DE HOCKEY
MONT-BLANC VS CAEN**
Patinoire
- CONCERT D'HIVER DE
L'HARMONIE MUNICIPALE**
Espace Mont-Blanc
- 9 février**
**GALA DE DANSE
SUR GLACE « BRITPOP »**
Patinoire
- 10 février**
**DESCENTE
AUX FLAMBEAUX
DE SAINT-NICOLAS**
Piste des Chattrix

- 11 février**
**SKI NOCTURNE
ET SNAKE GLISS**
Front de neige - Le Bettex
- 16 février**
**GALA DE DANSE
SUR GLACE « BRITPOP »**
Patinoire
- PROJECTION
DU FILM LA VERTE
DE GILLES CHAPPAZ**
Théâtre Montjoie
- 17 février**
**DESCENTE
AUX FLAMBEAUX
DE SAINT-NICOLAS**
Piste des Chattrix
- 18 février**
**SKI NOCTURNE ET SNAKE
GLISS**
Front de neige - Le Bettex
- 19 février**
TOURNOI DES 6 STATIONS
Le Bettex
- 19 février et 20 février**
**KANDAHAR - COUPE
DU MONDE DE SKI ALPIN
HOMMES**
Col de Voza
- 23 février**
**GALA DE DANSE
SUR GLACE « BRITPOP »**
Patinoire
- 24 février**
**DESCENTE
AUX FLAMBEAUX DE
SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE**
Piste des Chattrix
- 25 février**
FÊTE DE LA GLISSE
Le Bettex
- COLLECTE DE SANG**
Salle Montjoie
- 26 février**
SOIRÉE COUNTRY
Casino
- Lundi 29 février**
ANIMATION SKI DE VITESSE
Stade du Col de Voza - Col de Voza

- 1^{er} mars**
**GALA DE DANSE
SUR GLACE « BRITPOP »**
Patinoire
- 2 mars**
**GRANDE DESCENTE
AUX FLAMBEAUX**
Piste des Chattrix
- 3 mars**
SKI NOCTURNE
Front de neige - Le Bettex
- 5 mars**
CARNAVAL DES ENFANTS
Esplanade Marie Paradis
- Du 5 au 11 mars**
**32^e FESTIVAL MONT-BLANC
D'HUMOUR**
Théâtre Montjoie
- 19-20 mars**
**FINALE DU CHALLENGE
VOL ET SKI**
- 25 mars**
SOIRÉE COUNTRY
Casino
- 26-27 mars**
MONT-BLANC DES MÉDIAS
- Du 2 au 4 avril**
**20^e SALON ÉNERGIE
MONTAGNE
& ÉCO-HABITAT**
Espace Mont-Blanc
- Du 4 au 7 avril**
SEMAINE DE LA MAGIE
- 9 avril**
BAL DES POMPIERS
Espace Mont-Blanc
- 16 avril**
**CONCERT DE PRINTEMPS DE
L'HARMONIE MUNICIPALE**
Espace Mont-Blanc
- 29 avril**
SOIRÉE COUNTRY
Casino
- 30 avril**
CONCERT ROCK JAZZ BLUES
Théâtre Montjoie
- 12 mai**
COLLECTE DE SANG
Salle Montjoie
- 15 mai**
VIDE-GRENIERS DE L'ALPES
Esplanade Marie Paradis

- MARCHÉ AUX FLEURS**
Promenade du Mont-Blanc
- 27 mai**
SOIRÉE COUNTRY
Casino
- Du 13 au 20 juin**
**Fête de la MJC
ESPACE MONT-BLANC**
- 18 juin**
**CONCERT DE L'HARMONIE
MUNICIPALE**
Les Thermes de Saint-Gervais
- 19 juin**
BROCANTE - VIDE-GRENIERS
Parc thermal
- Du 20 au 25 juin**
SEMAINE MUSICALE
- 25 et 26 juin**
PANDATHLON

**22 juillet 2016
ARRIVÉE DU TOUR
DE FRANCE AU BETTEX**

- PATRIMOINE
ET EXPOSITIONS**
*Tous les jeudis des vacances
scolaires ou sur réservation*
**VISITE GUIDÉE
DE LA MAISON FORTE
DE HAUTETOUR**
*Tous les jeudis des vacances
scolaires ou sur réservation*
**VISITES GUIDÉES DE
L'ÉGLISE ET DU MUSÉE DE
SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE**
Tout l'hiver
**EXPOSITION « DIVERS
GRAPHIHK »**
Plateau de la Croix
- Du 18 décembre
au 27 mars**
**EXPOSITION « RACONTER
LA MONTAGNE, RÉCITS DE
VOYAGE DANS LES ALPES »**
Maison forte de Hautetour
- Du 12 décembre au 2 mai**
**EXPOSITION « QUAND LES
MOTS MODÈLENT LA TERRE »**
Musée d'Art sacré

- Du 30 janvier au 6 mars**
**EXPOSITION DE FRANÇOISE
RIGANTI**
Maison forte de Hautetour
- Du 4 au 16 janvier**
**EXPOSITION D'ANNE
RABION, CÉRAMISTE**
Salle Géo Dorival
- Du 4 au 12 février**
**EXPOSITION PEINTURE
À L'HUILE D'ANNETTE
CHARNAL**
Salle Géo Dorival
- Du 13 au 21 février**
EXPOSITION CAT KARTAL
Salle Géo Dorival
- Du 5 au 12 mars**
**EXPOSITION MONT-BLANC
D'HUMOUR « ÉTAT DE SIÈGE »**
- Du 22 au 29 avril**
**EXPOSITION « LA BELLE, LA
BÊTE » DE DR PAUL ET CORYN**
Salle Géo Dorival

- Du 22 avril au 26 juin**
**EXPOSITION « LA CHAISE »
DE L'A-MUSÉE**
Maison forte de Hautetour
- Du 3 au 18 mai**
**EXPOSITION DE THÉRÈSE
BALZA**
Salle Géo Dorival

VACANCES SCOLAIRES

**ANIMATIONS POUR
LES ENFANTS : L'HEURE
DU CONTE ET LE MERCREDI
DES ENFANTS**
Renseignements à l'Office
de tourisme 04 50 47 76 08

CINÉMA

Tous les jeudis
Théâtre Montjoie
Renseignements MJC
04 50 47 73 40

*Programmation sous réserve
de modifications*

Lac du vivier

Pêche et réserve d'eau pour la neige de culture

Sur la proposition de la Société de pêche du Val Montjoie, une retenue d'eau a été réalisée cet été en rive gauche du torrent du Bonnant, à proximité du chemin du Val Montjoie, pour répondre à deux objectifs :

- renforcer l'activité piscicole à Saint-Gervais,
- sécuriser l'alimentation en eau pour la neige de culture du domaine skiable.

La surface du plan d'eau est de 3 250 m² pour un volume total de l'ordre de 3 800 m³ et une profondeur maximale de 1,3 m. L'alimentation se fait par écoulement gravitaire par une prise

d'eau au Bonnant. Le lac a été inauguré le 16 octobre 2015 et sera ouvert à la pêche dès ce printemps.

BUDGET OPÉRATION

268 743 € TTC dont 70 000 € de participation de la STBMA, 80 801 € de subvention du Conseil départemental et 48 000 € de subvention des Conseillers départementaux du Canton du Mont-Blanc, Jean-Marc Peillex et Aurore Termoz.



Rue du Mont-Joly

Sécurisation

La rue du Mont-Joly est de plus en plus fréquentée par les automobilistes qui l'ont transformée en un raccourci commode mais dangereux, mais aussi par les piétons forcément peu rassurés. Elle a déjà été sécurisée dans sa partie aval avec la création d'un trottoir du Nérey jusqu'au chemin des Pissenlits. La déambulation des piétons restait risquée dans la partie amont où la création d'un trottoir en parallèle de la chaussée à double sens n'était pas envisageable. Compte tenu de la topographie du lieu, une réunion de concertation avec les riverains du secteur a eu lieu le 9 octobre 2015. Elle a permis d'établir un dispositif de sécurisation qui a été mis en place au mois de novembre, et qui comprend :

- la mise en sens unique montant de la rue du Mont-Joly entre le chemin des Pissenlits et la route du Bettex,
- la création d'un cheminement piéton identifié,
- l'aménagement de la traversée de piste.

Au printemps, le plan de circulation sera analysé et adapté si besoin. Les riverains seront associés à la décision finale par

le biais d'une nouvelle réunion publique. S'il est vrai que, comme pour tous les sens uniques du monde, les habitants du début de la rue sont plus proches de l'entrée et ceux du bout de la rue de la sortie... chacun doit être conscient que la sécurité de tous doit dépasser les raisonnements de confort et d'habitude. En fait, les seules qui pourraient s'en plaindre ou apprécier sont les voitures.



La mise en sens unique a permis la création d'un cheminement piéton protégé dès l'entrée de la rue depuis la route de Saint-Nicolas.

Route de la Mollaz

Travaux de réseaux



À l'automne 2015, a été réalisée la première partie du chantier de renouvellement des réseaux de la route de la Mollaz qui consistaient à :

- renouveler les réseaux humides existants (eau potable, eaux usées),
- créer un collecteur d'eau pluviale,
- poser des fourreaux en vue d'un futur enfouissement des réseaux aériens.

La deuxième phase des travaux aura lieu ce printemps. Tout sera mis en œuvre pour ne pas gêner la circulation des riverains malgré la nécessité de barrer la route pendant le chantier. Les travaux les plus contraignants furent ou seront réalisés pendant les vacances scolaires.

BUDGET VILLE

544 634 € TTC - Fin du chantier : juillet 2016



La pelle-araignée charge la ballastière du tramway du Mont-Blanc au Col de Voza.

Tramway du Mont-Blanc

Débardage en circuit court

La Commune de Saint-Gervais, la Compagnie du Mont-Blanc et l'ONF se sont associés pour monter une opération de débardage de bois exemplaire en termes d'environnement et de filière courte, un projet soutenu financièrement par l'Assemblée des Pays de Savoie. C'est une grande première qui a eu lieu le 29 septembre 2015, consistant à transporter le bois coupé sur des parcelles communales par le tramway du Mont-Blanc. Le bois récolté a été stocké

au Col de Voza, à proximité de la voie du tramway du Mont-Blanc. Les grumes ont été chargées sur des wagons adaptés (ballastières) et descendues par les rails jusqu'à la gare de Saint-Gervais. Dans le cadre d'une gestion en circuit court, elles ont ensuite été transportées à la scierie Socquet de Combloux, la plus proche en capacité de les transformer. La scierie ayant racheté les grumes à la Commune les exploitera et les revendra à 90 % localement.

Refuge du Mont-Joly Travaux d'extension

Le refuge du Mont-Joly était fermé cet été, mais c'était pour la bonne cause : un nouveau bâtiment a été construit pour remplacer l'ancienne cuisine. On y trouve une nouvelle cuisine aux normes, un espace bar au rez-de-chaussée et une salle de restaurant à l'étage. Une réserve d'eau supplémentaire et des douches pour les pensionnaires ont aussi été créées. Le bâtiment a été mis en conformité de la sécurité incendie et la terrasse extérieure agrandie. Ces travaux sont financés en partie par la Commune, qui est propriétaire du bâtiment, et en partie par l'exploitant, Josiane Gonzalez. La Commune profite d'ailleurs de ce chantier pour réaliser en parallèle un réseau d'assainissement

raccordé à celui de la Grand-Montaz, la montagne n'en sera que plus propre. Cet hiver, vous pourrez retrouver Josiane et toute son équipe dans un lieu encore plus accueillant dès l'ouverture du domaine skiable.

- Travaux à la charge de la Commune : budget ville : 256 666 € HT - budget assainissement pour raccordement au réseau : 120 000 € HT - Subvention Conseil départemental : 33 240 €
- Travaux à la charge de l'exploitant : 278 000 € HT - Subvention Conseil départemental : 27 760 €



Révision du Plan local d'urbanisme Dernière étape

La révision du PLU touche à son terme avec l'élaboration des dernières pièces du dossier : les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le nouveau plan de zonage et le règlement par zone. Par ailleurs, le dossier a été complété avec une nouvelle pièce : l'évaluation environnementale. En effet, comme le prévoit la loi prise en application d'une directive européenne, il appartient à l'autorité de l'État (la DREAL) de considérer si un PLU doit faire l'objet, ou non, d'une évaluation environnementale compte tenu de la sensibilité des milieux naturels existants sur le territoire ou dans un contexte proche. Or, la DREAL Rhône-Alpes a effectivement considéré que le PLU de Saint-Gervais devait faire l'objet d'une évaluation environnementale. Il s'agit d'un dossier à part, réalisé par un

bureau d'études indépendant, qui analyse la sensibilité des milieux naturels et des paysages, évalue les impacts prévisibles des choix opérés dans le projet d'aménagement et de développement durables et propose des mesures pour éviter ou compenser les effets des choix opérés qui pourraient avoir des conséquences dommageables pour l'environnement.

Par ailleurs, dix orientations d'aménagement et de programmation ont été élaborées. Elles présentent les perspectives d'évolution retenues sur les pôles de centralité : Le Fayet, le Chef-lieu et Saint-Nicolas-de-Véroce. Elles définissent d'autre part les grands principes d'urbanisme et d'aménagement retenus sur les futurs sites de projet tels que le cœur de station du Bettex et les zones d'urbanisation futures inscrites sur

le plan de zonage. La dernière orientation d'aménagement est une orientation thématique portant sur la protection des paysages et de l'environnement.

Le plan de zonage et le règlement constituent la traduction réglementaire des choix effectués dans le projet d'aménagement et de développement durables. Ils définissent le socle juridique sur lequel seront instruites les futures demandes de permis de construire. Dans le cadre de la révision, le zonage et le règlement n'ont pas été bouleversés par rapport au PLU d'origine, ce qui s'explique par le fait que ce PLU élaboré en 2006 constitue un document équilibré entre des impératifs parfois contradictoires tels que la protection des paysages et du cadre de vie, la préservation des zones agricoles « solides » et la réponse aux besoins de construction de logements destinés notamment aux résidents permanents, et plus particulièrement aux jeunes actifs, afin de maintenir les équilibres démographiques.

Les principales évolutions du zonage et du règlement sont liées à l'application des nouvelles réglementations intervenues au cours des dernières années et qui s'imposent au PLU en application de la loi Grenelle 2 (loi du 12 juillet 2010).

Par ailleurs, la loi ALUR (loi du 23 mars 2014) ayant supprimé les COS et les tailles minimum de terrain, le règlement de la zone UD a été modifié (réduction de l'emprise maximum au sol autorisée) afin de faire en sorte que l'harmonie des quartiers de maisons et de chalets, caractérisée par un équilibre entre l'espace bâti et les espaces de jardin et les plantations, soit préservée.

Maintenir l'équilibre entre l'espace bâti, les espaces de jardin et les plantations figure parmi l'un des principaux objectifs du PLU.



SAISON D'ÉTÉ 2015 : UNE FRÉQUENTATION STABLE MALGRÉ UNE FORTE AUGMENTATION EN JUIN

La saison estivale a enregistré plus de 320 000 nuitées, soit 41 % du nombre annuel de nuitées en 2015. La fréquentation est stable par rapport à l'été 2014. Le mois de juin a connu une forte progression, plus 16 %, liée à l'accueil du Critérium du Dauphiné, alors que le mois de juillet a connu une baisse d'environ 5,5 %. Si les résultats du mois d'août sont équivalents à ceux de l'an dernier, ceux du mois de septembre sont en augmentation de 3,5 %. Le mois d'août représente 39 % de la fréquentation estivale. L'évolution ces dernières années de la fréquentation de Saint-Gervais est plus favorable que pour le réseau « Village » de la société Comète, société en charge de l'observation dans de nombreuses stations des Alpes et des Pyrénées.

Le rendement global des lits station est de 1,7 semaine par lit cet été, quasiment dans la tendance des stations villages. On note une performance supérieure des lits diffus par rapport à la moyenne du réseau « Village », mais une performance inférieure pour les lits professionnels par rapport à ce même réseau, malgré une augmentation de 0,5 semaine pour les résidences de tourisme. Le rendement des lits professionnels reste néanmoins nettement supérieur, un lit professionnel étant occupé 1,1 semaine de plus qu'un lit diffus.

La clientèle étrangère génère environ 12 % des séjours à Saint-Gervais. Les quatre principaux marchés étrangers sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne. Enfin, à noter que le nombre de passages aux télécabines de Saint-Gervais est en forte augmentation, plus 22 %, ce qui peut s'expliquer en partie par le développement du VTT avec de nouvelles pistes sur Le Bettex depuis cet été.



La piste de VTT, nouvelle activité de l'été 2015 à Saint-Gervais. Une raison de plus d'emprunter les remontées mécaniques entre Saint-Gervais, Le Bettex et le Mont d'Arbois.

Actions de promotion de l'Office de tourisme de Saint-Gervais

Tout au long de l'année, l'Office de tourisme de Saint-Gervais participe à des salons destinés au grand public ou aux professionnels du monde du tourisme français ou international.

Pour certaines de ces actions, l'Office de tourisme propose à des partenaires d'y participer par une présence sur le stand d'un salon, une réduction tarifaire permettant la création d'un package spécial, ou en participant à l'élaboration d'un lot pour un jeu-concours.



Saint-Gervais était représentée cet automne sur les salons suivants :

- 4 septembre 2015 : 100 % SNOW – presse belge – Bruxelles / Belgique.
- 25 septembre 2015 : WORKSHOP SAVOIE MONT-BLANC TOURISME – presse parisienne - Paris.
- 9-11 octobre 2015 : ALTA QUOTA – Grand public et professionnels du tourisme – Bergamo / Italie.
- 29 octobre – 1^{er} novembre 2015 : TELEGRAPH SKI & SNOWBOARD SHOW – Grand public – Londres / Royaume-Uni.
- 28 novembre 2015 : MARCHÉ DE NOËL DE BÉTHUNE – Grand public.
- 28 et 29 novembre 2015 : SKIDS – Stade de glisse de Loisinord – Grand public – Noeux-les-Mines.

L'Office de tourisme sera aussi présent sur ces salons en 2016 :

- 16-17 janvier : FÊTE DU SKI – Loisinord – Noeux-les-Mines.
- 26-27 janvier : GRAND SKI – Professionnels du tourisme - Chambéry.
- 30-31 janvier : RANDO AVENTURE – Grand public – Charleroi / Belgique.

- 4-8 février : SALON DES VACANCES – Bruxelles / Belgique.
- 11-12 février : EVENT'LY – Lyon.
- 12-13 mars : SALON DU TOURISME D'AFFAIRES – Genève / Suisse.
- 17-20 mars : DESTINATION NATURE – Paris.
- 18-20 mars : SALON DU RANDONNEUR – Lyon.

Pour compléter ces actions de promotion, l'Office de tourisme de Saint-Gervais organise aussi des accueils presse qui consistent à recevoir des journalistes souhaitant faire un reportage sur Saint-Gervais. L'Office de tourisme organise, en collaboration avec ses partenaires, des programmes thématiques sur mesure répondant aux demandes des journalistes. De ces voyages de presse résulte une mise en avant de la destination et de son offre dans différents médias : émissions de TV, radio, Web, presse écrite ou blogs.

Des « éducteurs » destinés à des professionnels du tourisme (tour-opérateur, agences de voyages) sont aussi organisés avec un programme de découverte de la station afin de les convaincre de vendre notre destination.

UNE LAMPE FRONTALE « SAINT-GERVAIS MONT-BLANC » PAR LED LENSER

Led Lenser est une marque allemande dont l'activité est dédiée à la production de lampes torches et frontales haut de gamme. Maîtrisant parfaitement la technologie LED, Led Lenser propose à ses utilisateurs des produits qui allient une qualité de fabrication et de fiabilité irréprochable à un niveau de puissance remarquable. Les gammes Led Lenser sont mises à l'épreuve au quotidien lors d'activités humaines diverses dont la sécurité dépend de la capacité des produits Led Lenser à produire le maximum de lumière dans des conditions souvent extrêmes. Pour l'anecdote technique, Led Lenser détient le record du monde de la plus grosse lampe au monde inscrite au *Guinness Book* : pas moins de 100 000 lumens, soit l'équivalent de 100 000 clairs de lune !...

En 2016, Led Lenser sera le partenaire lumière de la ville de Saint-Gervais Mont-Blanc et accompagnera la ville dans l'exécution de ses activités de nuit. Sortie VTT, trail running, randonnée, ski de randonnée, raquettes, spectacles, Led Lenser et

Saint-Gervais Mont-Blanc donneront une dimension parfois onirique à la ville. Led Lenser sécurisera également les activités techniques de la ville pour lesquelles la lumière est une donnée indispensable. Une série spéciale « Saint-Gervais Mont-Blanc by Led Lenser » sera à disposition début novembre. Cette lampe éclairera l'activité des services techniques de la ville et accompagnera les visiteurs de Saint-Gervais dans la pratique de leurs activités sportives de nuit. Le service des pistes de la STBMA, les guides de haute montagne de la Compagnie de Saint-Gervais, les moniteurs de ski..., seront également équipés de la lampe frontale « Saint-Gervais Mont-Blanc ».

Enfin, la société Led Lenser participera également au développement des activités sportives nocturnes à Saint-Gervais, encadrée par les professionnels de la commune (guides, accompagnateurs, moniteurs de ski et de VTT...).

La lampe sera présentée officiellement à Saint-Gervais le vendredi 8 janvier.



Vtt à la frontale dans le cadre des sorties "Les 2 bouts de la nuit" proposées en nocturne cet été par l'Office de Tourisme dans le cadre du partenariat Saint-Gervais Mont-Blanc/ Led Lenser.

Stratégie de gestion de la relation client de la destination Saint-Gervais

L'Office de tourisme, la STBMA, l'ESF, la Compagnie des guides et les Thermes ont émis le souhait de mettre en place une stratégie de gestion de la relation client - GRC - à travers l'utilisation d'une plateforme informatique permettant d'exploiter les bases de données clients lors d'actions individuelles ou communes.

Par décision du Conseil d'exploitation du 9 mars 2015 et après un appel d'offres réalisé par le service des marchés publics, la société Dolist Technology a été retenue pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la relation client. Cette société basée à Bordeaux fournit des plateformes

d'envoi e-mails et SMS facilitant l'acquisition, l'enrichissement et l'exploitation de bases de données.

Dolist Technology a pour mission d'établir un état des lieux et de dresser l'identité touristique de la destination à travers l'étude de la qualité de l'offre touristique : diversité, richesse patrimoniale et culturelle, hébergement, variété des activités proposées... Dolist réalise également une analyse comparative de la situation de Saint-Gervais et de son attractivité par rapport à l'offre concurrente.

Le but : mieux comprendre et appréhender le marché mais aussi connaître les attentes

et besoins de nos clients et prospects en leur adressant des campagnes de communication et de promotion ciblées.

Au travers des campagnes d'e-mailing réalisées par chacun des principaux acteurs touristiques, la collecte des informations comportementales des contacts permettra de qualifier la base de données et d'améliorer la performance des campagnes en adaptant davantage les contenus aux profils détectés.

Ce nouvel outil sera accessible à l'ensemble des professionnels du tourisme de Saint-Gervais souhaitant optimiser les relations avec leurs clients et prospects.

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS

liste de la majorité municipale conduite par Jean-Marc Peilleux

SAVOIR TROUVER DES SOLUTIONS AUX BAISSSES DE DOTATIONS DE L'ÉTAT

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion de Jean-Marc Peilleux, les services municipaux s'étaient préparés à la baisse des dotations de l'État que certains semblent seulement découvrir.

Face à cette baisse programmée des aides de l'État, - 1 million d'€ environ sur le budget de fonctionnement de la commune en 2015, l'équipe municipale a maintenu en 2015 et maintiendra pour 2016 les subventions aux associations actives de la commune.

RÉDUIRE LA PRESSION FISCALE EN DIMINUANT LES TAUX COMMUNAUX !

Et, comme en 2014, 2015 a été marquée par une baisse des impôts locaux en euros constants. Alors que les impôts ont augmenté dans plusieurs communes voisines, notre équipe a tenu sa promesse de compenser la hausse des bases locatives, décidée chaque année autoritairement par l'État, qui servent à calculer taxes foncière et d'habitation.

Malgré le message que tente de véhiculer l'opposition, notre commune ne vit pas au-dessus de ses moyens ! Profitant

d'une bonne gestion et d'une bonne santé financière, elle a pu renégocier plusieurs fois en 2015 certains de ses prêts bancaires, profitant ainsi des taux exceptionnellement bas du moment.

CONTINUER À FAIRE MAIS EN FAISANT PARFOIS DIFFÉREMMENT

S'adapter, c'est le maître mot désormais pour faire face à cette baisse des crédits de l'État. Ainsi, pour réaliser le projet de la nouvelle structure multi-accueil à destination des plus petits, la commune va mettre à disposition d'un groupe privé le terrain.

Ce groupe portera le projet de construction de la nouvelle crèche, puis l'organisation de l'accueil des plus jeunes. Une externalisation qui doit permettre une meilleure gestion au quotidien et une réduction des coûts et des procédures, moins lourdes pour un privé que pour une collectivité.

La politique à destination de la petite enfance reste donc offensive et plus que jamais adaptée aux besoins des tout-petits.

DE NOUVELLES AIDES POUR DES PROJETS STRUCTURANTS

L'ensemble des services est mobilisé pour trouver des solutions financières

alternatives, sans pour autant perdre la qualité de service. La démolition de la soufflerie du mont Lachat a été rendue possible par l'organisation du Pandathlon pendant trois ans et par des aides importantes du Conseil départemental et de la Compagnie du Mont-Blanc.

Point d'orgue de cette mobilisation : l'obtention d'un financement européen, abondé par les subventions de l'État, du département mais aussi par les dons des particuliers, pour restaurer l'église de Saint-Gervais, dans le cadre d'un programme ALCOTRA France-Italie avec pour partenaire la commune de Valgrisenche en Val d'Aoste. Après celle de Saint-Nicolas, celle du bourg va aussi retrouver son lustre d'antan grâce à 85 % de fonds européens, sur un budget total de près de 3 millions d'€.

Sans le montage de ce lourd dossier et la capacité à convaincre de notre maire, l'opération n'aurait pu se réaliser en un temps si court. Un autre dossier de ce type est déjà en préparation pour espérer améliorer le TMB. En attendant, notre équipe continue de chercher des alternatives aux baisses des dotations de l'État, pour toujours mieux servir les Saint-Gervolains.

ÉLAN CITOYEN

liste conduite par Laurent Duffoug-Favre

Le mandat de nos trois élus se poursuit en collaboration avec les membres de l'association Élan citoyen. Nous sommes heureux de constater que nos idées ont reçu une écoute positive dans la gestion de notre collectivité :

- un forfait « *Gens du Pays* » a vu le jour ;
- d'indispensables travaux de réfection des réseaux souterrains ont été réalisés ;

- notre présence autour de la table du conseil semble enfin perçue comme légitime : quelle victoire ! Nos interventions au conseil municipal apportent des alternatives dans les choix importants concernant l'avenir de Saint-Gervais.

Nous restons vigilants et préoccupés à propos des enjeux d'avenir comme la révision du PLU, la qualité de l'air, le devenir de notre tourisme et de notre économie de montagne, ainsi que nos dépenses publiques.

Au moment où vous lisez ces lignes, comme nous vous l'avions annoncé, notre dette s'élève bien à plus de 29 millions d'€ et interdit à notre collectivité d'engager seule des investissements d'envergure.

Sur ELANCITOYEN.FR, consultez l'ensemble de nos analyses accompagnées de transcriptions de quelques débats en conseil municipal.

Harmonie municipale et École de musique Mathieu Charrière reprend la direction



Âgé d'un peu moins de 28 ans et originaire de la Haute-Marne, Mathieu Charrière est depuis la rentrée musicale 2015/2016 le nouveau directeur de l'Harmonie municipale de Saint-Gervais « l'Écho du Mont-Blanc » et de l'École de musique du Val Montjoie. Son objectif est dans la continuité du travail de son prédécesseur, qui quitte Saint-Gervais au bout de sept années de bons et loyaux services. Le passage de la baguette a été réalisé officiellement le 9 novembre à l'occasion du pot de départ de Jean-Guy Braux.

DÉCLARATION DES RUCHES

Toute personne possédant ou détenant une ruche doit la déclarer. Cette déclaration se fait tous les ans entre le 1^{er} novembre et le 19 février :

- soit par Internet sur le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr,
- soit par courrier en retournant le document Cerfa n° 13995*02 à votre GDS, 52 avenue des Îles, 74994 Annecy Cedex 9.



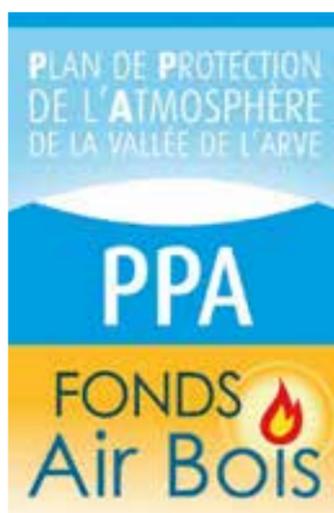
Observatoire Edmond de Rothschild Planétarium Robert Mouawad Inauguration

À 1 800 mètres d'altitude, au Mont-d'Arbois sur la commune de Saint-Gervais, cet observatoire abrite depuis 2014 un télescope exceptionnel de 41 cm de diamètre qui permet d'observer la voûte céleste ainsi qu'un télescope de 220 mm équipé de filtres spéciaux permettant l'observation du soleil en plein jour. Il est situé à égale distance des gares d'arrivée des télécabines du Mont-d'Arbois, de la Princesse et du Bettex. L'accès se fait à pied en 1h15 au départ du Bettex ou 1h de Megève. Par les remontées mécaniques, il est à quelques minutes de marche. Il a été inauguré le 8 août 2015 par M. Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais, en présence de la baronne Nadine de Rothschild et de M. Robert Mouawad, tous deux présidents d'honneur de l'association Mont-d'Arbois Astronomie.

Fonds Air Bois

Le chauffage individuel au bois représente la 1^{re} source émettrice de particules fines (PM10) dans la vallée de l'Arve. Le Fonds Air Bois est une aide de 1 000 € pour vous aider à remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois. Pour plus d'informations ou pour retirer le dossier de demande d'aide :

- www.riviere-arve.org rubrique « Fonds Air Bois »,
- à l'accueil de votre mairie ou de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc,
- au SM3A : 04 50 25 60 14,
- par mail : fonds-air-bois@sm3a.com.



AIRE DE JEUX INTERDICTION DE FUMER ET DE BOIRE



Pour le bien des enfants, un arrêté a été pris sur l'ensemble de la commune de Saint-Gervais qui interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans l'enceinte des aires de jeux d'enfants. Il convient à tous, en particulier aux parents, de respecter cette interdiction sous peine de sanction.

À deux pas Le commerce de proximité

Du 7 au 17 octobre 2015, près de 20 Unions commerciales et artisanales du département ont participé à la 4^e édition de l'opération « À deux pas, le commerce de proximité, ça vous change la vie », organisée par la CCI Haute-Savoie. La journée de lancement a eu lieu le 7 octobre avec la venue à Saint-Gervais de Guy Metral, président de la CCI Haute-Savoie. Dix-neuf commerçants et artisans de la commune ont participé à cette opération.



RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Si vous travaillez en Suisse et que vous vivez en France, vous avez le statut de travailleur frontalier quelle que soit votre nationalité. Le canton de Genève reverse une partie des impôts prélevés à la source sur les salaires des frontaliers au Conseil départemental de la Haute-Savoie, qui lui-même reverse une dotation financière aux communes du département au prorata du nombre de frontaliers résidant sur leur territoire : c'est la compensation financière genevoise (CFG). Il est donc important que les Saint-Gervolains qui travaillent dans le canton de Genève et qui n'ont pas encore été recensés se fassent connaître auprès de la Mairie ou des bureaux d'État civil de Saint-Gervais et du Fayet. Ce recensement est confidentiel et n'a aucune incidence fiscale, il permet par contre à la Commune de percevoir cette compensation financière qui s'élevait à 40 048 € en 2014. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par email : mairie@saintgervais.com et par tél. : +33 (0)4 50 47 75 66.

RÉUNIONS PUBLIQUES

1^{ER} SEMESTRE 2016

La municipalité de Saint-Gervais rencontre régulièrement les habitants de la commune.

Les **réunions annuelles des bourgs** ont lieu deux fois par an pour chacun d'eux :

- Le Fayet : 2^e mercredi de juin et 2^e mardi de novembre.
- Saint-Gervais : 2^e lundi d'août et 2^e lundi de janvier.
- Saint-Nicolas : 2^e mercredi de juillet et 2^e lundi de décembre.

Les **réunions de quartier** ont lieu le premier mercredi du mois tous les deux mois. Elles concernent tour à tour un quartier particulier de Saint-Gervais, du Fayet ou de Saint-Nicolas et permettent de réunir les habitants d'un même quartier deux fois au cours des six années de mandat.

PROCHAINES RÉUNIONS

Réunion publique de Saint-Gervais

Lundi 11 janvier 2016 à 19h - Espace Mont-Blanc

Réunion de quartier : le Mont-Paccard - la Forêt

Mercredi 3 février 2016 à 19h30 - Salle du Conseil, Mairie

Réunion de quartier : le Rosay - le Nérey

Mercredi 6 avril 2016 à 19h30 - Salle du Conseil, Mairie

Réunion publique du Fayet

Mardi 14 juin 2016 à 18h - Salle Maurice Revenaz, bureau d'État civil

Réunion publique de Saint-Nicolas-de-Véroce - suivie du Conseil municipal

Mercredi 13 juillet 2016 à 18h - Salle communale

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T 04 50 47 75 66 - Fax : 04 50 47 75 73

mairie@saintgervais.com

50 avenue du Mont d'Arbois 74170 Saint-Gervais les bains
Lundi : 8h30-12h/13h30-17h - Mardi : 8h30-12h/13h30-17h -
Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h - Jeudi : 8h30-12h/13h30-17h + permanence état civil jusqu'à 19h - Vendredi :
8h30-12h/13h30-16h

Pour les passeports, merci de vous présenter au moins une demi-heure avant la fermeture.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL

SAINT-GERVAIS

T 04 50 47 77 31

etatcivil@saintgervais.com

LE FAYET

T 04 50 78 27 69

lefayet@saintgervais.com

49 rue de la Poste 74190 Le Fayet
Lundi : 8h30-12h/13h30-17h - Mardi : 8h30-12h/13h30-17h -
Mercredi : 8h30-12h - Jeudi : 8h30-12h/13h30-17h - Vendredi :
13h30-16h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

T 04 50 93 20 63

etatcivil@saintgervais.com

4025 route de Saint-Nicolas 74190 Saint-Nicolas-de-Véroce
Intersaison : Vendredi 9h-12h / Saison d'hiver (15 décembre à la fin des vacances de Pâques) et d'été (juillet-août) : se renseigner auprès de l'Office de tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce.

ÉTAT CIVIL JUIN À NOVEMBRE 2015

Naissances

JUILLET

- 02 Loévan LIONNET
- 02 Lola SUBIT-BRACHET
- 03 Axel Charly MAZZILLI
- 04 Cristal Louise Marguerite LOUBOUTIN
- 20 Lena LE BRAS-LEROUGE
- 21 Lemmy Raiden JOLLY
- 26 Antonin Gilles Luc AMADÉI
- 27 Siloe STORANI GASC

AOÛT

- 03 Adèle GUY
- 08 Lana Colette Marie COULON
- 10 Oisín Francis GEOGHEGAN
- 11 Anouk Adrienne Marie ABRAHAM
- 13 Kerem KARAÇAM
- 14 Ange André Agostino LAPRAS
- 18 Zoé GAGNOL
- 20 Florian Denis Bernard GALLOU
- 21 Damla Sara COSKUN
- 24 Elliott Marcel Jean PEZET

SEPTEMBRE

- 04 Lena Viviane PAWLOWSKI
- 12 Elsa RENOUCARD
- 18 Line Sylvie Charlotte CAYET
- 24 Nino MACHAT HURCET

OCTOBRE

- 02 Rosy Françoise Mireille CAVAGNA
- 07 Matti DUCROZ
- 16 Hugo BEAUQUIS
- 17 Abel PINA
- 17 Émie Théa TOURNIER
- 20 Riyad BENAÏSSA
- 22 Yann Frederik GREETHER

NOVEMBRE

- 04 Bertille Victoire Colline LAUMONIER
- 05 Léna PINOT
- 07 Robin Pierre Henri VERRIER BROCHET
- 24 Élisea Maria Elvira VACCA

Mariages

JUILLET

- 04 Lucie Charlotte Hélène PIODELLA et Guillaume Joseph Charles PIGNARD
- 11 Karen BLONDET et Nicolas Jacky CATHAND
- 11 Claire Marie-Hélène PEDONE et Benjamin Marie Dominique DUMÉRIL
- 11 Carole Berthe Clémentine JUNK et Marc-Antoine TUAZ TORCHON
- 23 Élodie Mathilde Marie FOUGERAY et Benjamin Paul André ROLLAND
- 24 Élodie Kristel BROGARD CIPRIANI et Yvan Louis Jean SEYRAT
- 31 Marine Audrey Cécile BUGNON et Stanislas Jean NIOX-CHATEAU

AOÛT

- 01 Marina Céline Nathalie GAZIELLO et Christophe Jérôme Jean THIEULIN
- 22 Sophie Marie Séverine MILCENT et Arnaud Yves Stanislas Jérôme DE CAZAUX

SEPTEMBRE

- 12 Aurélie Marie Juliana GIANESINI et Julien Jean Michel PERRIER
- 12 Cristelle Cathy GIRARD et Alexandre HAYETINE
- 12 Sandrine Patricia ARVIN-BÉROD et Laurent Jean Yves MOCELLIN
- 19 Marie-Neige Blanche DUVILLARD et Anselme CHATELLARD
- 25 Marie-Françoise PISSARD et Dominique Jean-Claude MUGNIER
- 26 Christine Marguerite Pierrette DESTRAS et Laurent GRANDJACQUES

OCTOBRE

- 10 Paula GIL BAIZAN et Raj RANA
- 17 Yunna Yourievna MENSHOVA et Benjamin DORÉ

Décès

JUILLET

- 10 Charles Albert DEL NEGRO
- 12 Aimé Louis DENARIEZ
- 14 Lucie Olga BORDINI née MOLLARD
- 14 Irma Marthe PASTÉRIS
- 16 Alain Léon MUGNIER
- 26 Brigitte Marie Thérèse Geneviève LACOINTE

AOÛT

- 07 Lucienne Césarine JACQUEMOUD
- 16 Léo CHAMBEL
- 21 Guy Jean Raymond CORAJOD
- 24 Martial Raymond ROUX

SEPTEMBRE

- 01 Kuddusi YARAR
- 18 Denise Jeanne Simonne DELAHAIE née SALING
- 28 Jacques Laurent Paul Eugène ALARY

OCTOBRE

- 03 Mélina Olga DELACHAT née PAGET
- 03 Reine SCARABELLO née MONTICO
- 04 Élise Hortense MOLLARD née PELLOUX
- 11 Renée Aline Marie PERRIN née SOCQUET-CLERC
- 19 Ghislaine Marie Antoinette ROSSET née HARVENGT
- 20 Pierre Hilaire ROUX
- 27 Marie-Claude Gisèle ROSSET née DAVIGNON
- 29 Véronique BUISSET

NOVEMBRE

- 03 Steve Jean PONCET
- 07 Fernande Léontine JOLIVET née BAYETTO
- 22 Olga Sophie NICOUD

Parrainages civils

JUILLET

- 04 Léo CHAMBEROD Louise CHAMBEROD

AOÛT

- 01 Manon Emmanuelle Betty THIEULIN Juliette Anne Madeleine THIEULIN
- 22 Théo Guy Louis NICOUD Laura Denise Michèle NICOUD Emma Isabelle Pauline NICOUD